



## Création de Société par Actions Simplifiée

### ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM MONTBRISON, 18 T BOULEVARD LACHEZE 42600 MONTBRISON déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 500 €.

M Jérôme BONAMOUR, représentant de la société 2GBINVEST S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 5 DOMAINE DE BEAUVOIR 42130 ARTHUN, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
BONAMOUR Jérôme	1 500	1 500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.


La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 30 janvier 2025

Le déposant  
("lu et approuvé" + signature)

Jean Christophe SURREL  
Responsable Pôle Professionnels

JST14

 Lu et approuvé

  
**CAISSE DE CREDIT MUTUEL**  
Montbrisen / Sury le Comtal  
Bureau de Sury : 2 place du 8 mai 1945  
42450 SURY LE COMTAL  
Tél. 04 77 44 24 13 Fax 04 77 50 98 31  
Email : 07251@creditmutuel.fr